



Par courrier électronique

N. Réf. : 2017/1870/U

Bruxelles le : 20 février 2017

—
Madame, Monsieur,

Suite à votre plainte relative au respect, par Brussels Airport Company S.A., des conditions de sa licence d'exploitation, je vous prie de prendre connaissance de la décision ci-jointe.

Pour les raisons décrites dans celle-ci, le Service de Régulation du Transport ferroviaire et de l'Exploitation de l'Aéroport de Bruxelles-National (ci-après « le Service de Régulation ») n'est pas compétent pour traiter votre plainte, qui est par conséquent rejetée.

Nous vous informons cependant que, comme indiqué dans la décision ci-jointe, le Service de Régulation a décidé de mener une mission de contrôle du respect, par Brussels Airport Company, de l'article 34 de l'arrêté royal du 21 juin 2004 octroyant la licence d'exploitation de l'aéroport de Bruxelles-National et de l'article 27, 9°, de l'arrêté royal du 27 mai 2004 relatif à la transformation de Brussels International Airport Company (B.I.A.C.) en société anonyme de droit privé et aux installations aéroportuaires.

Nous vous informons que conformément à l'article 14, § 1^{er}, des lois coordonnées sur le Conseil d'Etat, la présente décision est susceptible de recours en annulation devant le Conseil d'Etat. Ce recours doit, sous peine de déchéance, être introduit dans les 60 jours de la présente notification de la décision.

Ce recours doit être introduit par une requête datée et signée et contenir :

- l'intitulé « requête en annulation » si la requête ne contient pas en outre une demande de suspension ;
- les nom, qualité et domicile ou siège de la partie requérante ainsi que, le cas échéant, le domicile élu ;
- l'objet de la demande ou du recours et un exposé des faits et des moyens ; et
- les nom et adresse de la partie adverse.

La requête doit être adressée sous pli recommandé à la poste au Conseil d'Etat à l'adresse suivante : rue de la Science 33 – 1040 Bruxelles. En même temps que son introduction, la requête doit être envoyée pour copie à la partie adverse.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées,

Serge DRUGMAND,
Directeur

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Serge Drugmand', with a large loop on the left side and a horizontal line across the middle.